

La lettre du Comité de quartier

LE COMITE DE QUARTIER DE BOMEL SOUHAITE A CHACUNE ET A CHACUN UNE ANNEE 2018 FAITE DE SOLIDARITE, DE JUSTICE POUR TOUTES ET TOUS, DE PROJETS ET DE PROGRES POUR LE QUARTIER, DE BONHEUR POUR VOUS-MÊME ET VOS PROCHES !

Cela fait maintenant plus de 15 ans que le Comité de quartier de Bomel est actif pour l'amélioration de la qualité de vie à Bomel. Consulté régulièrement par les autorités publiques, ou donnant son avis de sa propre initiative, il est devenu un partenaire incontournable pour les projets d'aménagement du quartier. Contribuer à faire de Bomel un quartier agréable à vivre dans une ville où il fait bon vivre pour chacun des citoyens, telle est la ligne directrice suivie. Elle est exigeante.

2017 a vu la première action d'information et de prévention concernant les incivilités et la malpropreté dans le quartier. Une méthode inédite de travail a été imaginée faite d'implications personnelles et de collaboration avec les autorités publiques, elles-mêmes devant faire preuve d'une réelle transversalité. Ce chantier se prolonge en 2018 par des actions ciblées sur les zones problématiques et des sanctions communales seront éventuellement appliquées. A suivre donc !

2017 a connu également des contacts suivis avec la ville concernant la mobilité dans le quartier. Ils devraient conduire à des résultats dans les mois prochains. Relier le quartier au centre ville est en effet un objectif central. Cela passe par des cheminements piétons et cyclistes adéquats, la possibilité de passer par la gare et sous la gare, l'aménagement du Pont de Louvain et de la passerelle d'Herbatte... Mais la mobilité, c'est aussi réguler le stationnement des véhicules ainsi que la vitesse dans le quartier (zone 30) et sécuriser l'abord des écoles. On y travaille.

En 2017, Le Centre culturel des Abattoirs et la Bédéthèque ont pris leur vitesse de croisière. A nous de fréquenter davantage et de profiter de ces lieux qui n'auraient jamais existé sans la détermination du Comité de quartier de Bomel !

2018 sera une année d'élection communale. Le comité de quartier de Bomel portera ses projets en termes de propreté, de sécurité et de mobilité auprès des différents partis politiques et demandera des engagements précis.

Vous avez envie de vous impliquer davantage dans la mesure de vos moyens ?

Pour soutenir l'action du Comité de quartier de Bomel, nous vous proposons de participer selon trois modes possibles en fonction de vos souhaits et de vos disponibilités :

1 Devenir membre effectif ?

- Vous payez une cotisation annuelle de 5 euros minimum (avec la mention « candidat effectif »)
- Vous serez membre de l'Assemblée générale (AG) avec droit de vote après acceptation de votre candidature par le Conseil d'administration (CA).
- Vous participez à l'AG annuelle
- Vous recevez les invitations à toutes les réunions du CA et vous participez librement aux activités selon vos disponibilités
- Vous recevez les rapports des réunions

2. Etre membre sympathisant ?

- Vous payez une cotisation annuelle de 5 euros minimum (avec la mention « membre sympathisant »)
- Vous serez membre de l'Assemblée générale (AG) mais sans droit de vote après acceptation de votre candidature par le Conseil d'administration (CA).
- Vous recevez le rapport de l'AG
- Vous êtes tenus au courant de toutes les activités publiques du Comité de quartier
- Vous participez librement aux activités selon vos disponibilités

3. Citoyen intéressé ?

- Vous êtes tenus au courant de toutes les activités publiques du Comité de quartier
- Si vous souhaitez soutenir financièrement le Comité de quartier, indiquez « soutien », la cotisation est libre et non obligatoire

A TOUTES ET A TOUS : HEUREUSE ANNEE 2018 !

BULLETIN D’AFFILIATION

Merci de renvoyer le talon ci-dessous (par mail à comite.bomel.namur@gmail.com ou par courrier à Pierre de Saint-Georges, avenue A. Procès 17/D, 5000 Namur).

Nom, prénom :
Adresse complète :

Tél :
Gsm :
Adresse mail :

Merci de cocher une de ces 3 cases :

Je pose ma candidature comme membre effectif et je verse 5 euros minimum au compte du Comité de quartier de Bomel n° BE68 0688 9238 1334

Je me déclare membre sympathisant et je verse 5 euros minimum au compte du Comité de quartier de Bomel n° BE68 0688 9238 1334

Je ne souhaite pas être membre mais je souhaite être informé des activités du Comité de quartier de Bomel. La cotisation est libre et non obligatoire (compte du Comité de quartier de Bomel n° BE68 0688 9238 1334)

Date et signature :

